

PLAN AVALANCHE



COMMUNE DE VALTOURNENCHE

Valtournenche est une municipalité au pied du Cervin, qui attire un grand nombre de touristes pour sa beauté. La morphologie du territoire, caractérisée par la présence de versants raides et de ravins, combinée à l'altimétrie dans laquelle le territoire même se développe, ont pour effet qu'en cas de fortes chutes de neige, mais pas seulement, des phénomènes d'avalanches peuvent se produire. Il s'agit de phénomènes naturels qui peuvent avoir une forte incidence sur la population.

Il est donc important qu'autant les résidents que les touristes deviennent des acteurs conscients de l'environnement qui les entoure et responsables par rapport aux actions à entreprendre en cas de risque avalanches.

Les avalanches: types

Les avalanches sont un déplacement gravitaire rapide d'une masse de neige sur un sol incliné. Il existe différents types d'avalanches et différents critères de classification du phénomène, tels que:

Avalanches de **glissement** caractérisées généralement par de la neige dense et par un glissement affecté par la topographie ;



Avalanches de neige **poudreuse** caractérisées par de la neige sèche et à faible densité qui, en suspension dans l'air, forme ce qui porte normalement le nom de "souffle"



Photo du Cadastre Régional des Avalanches – Bureau Neige et Avalanches – RAVA

Avalanches dites de **plaques**, où des grandes plaques de neige formées par le vent peuvent se détacher et générer des phénomènes d'avalanches même de grandes dimensions.



Avalanches de **printemps** caractérisées par de la neige très lourde qui se produisent généralement en printemps avec l'élévation des températures.



Photo du Cadastre Régional des Avalanches – Bureau Neige et Avalanches – RAVA

Les avalanches: facteurs qui en favorisent le déclenchement

- les chutes de neige généralement d'au moins 30 cm;
- la formation de plaques à vent;
- une augmentation de la température;
- la pluie qui tombe sur le manteau neigeux;
- la chute de séracs qui peut déclencher le détachement de masses de neige;
- les caractéristiques de la pente: l'acclivité (30°-55°), la présence de changements d'inclinaison, la présence de pentes herbeuses,....

Les avalanches peuvent être spontanées ou provoquées, par exemple, par le passage de skieurs qu'avec leur poids font pression sur les couches faibles présentes à l'intérieur du manteau neigeux provoquant leur rupture.

Les avalanches: certaines conséquences possibles

- des tronçons de route peuvent être interrompus à cause du passage des avalanches;
- les avalanches peuvent atteindre certains villages et endommager leurs bâtiments;
- les avalanche peuvent provoquer l'interruption des services téléphoniques et d'électricité;
- pendant le printemps, des avalanches de neige humide peuvent atteindre des tronçons des torrents où généralement la pêche est pratiquée.

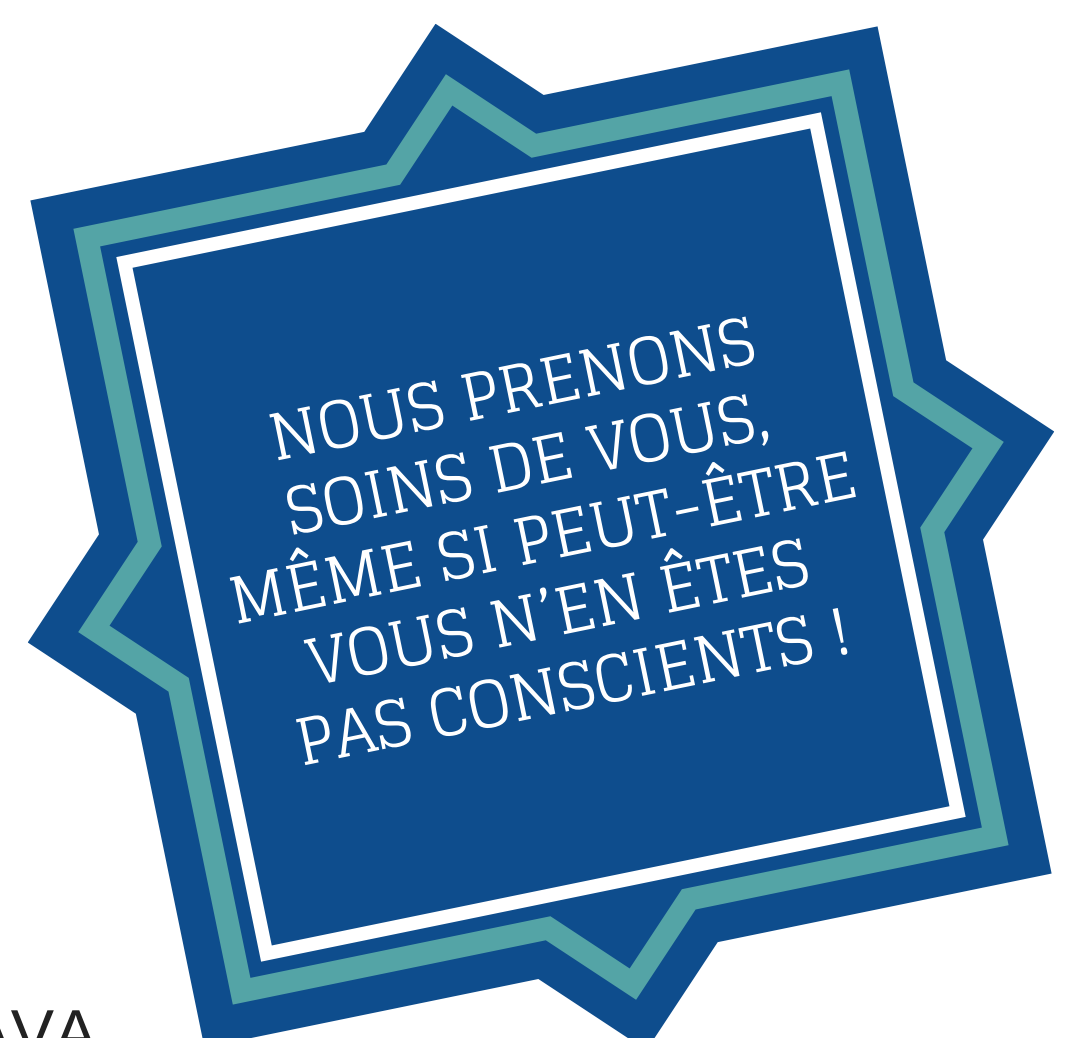
Mesures de prévention contre les risques d'avalanches par les Institutions

La Municipalité de Valtournenche dispose d'un instrument de planification territorial qui couvre aussi les risques d'avalanches. Il s'agit en particulier de la cartographie des domaines non constructibles pour les terrains exposés au risque d'avalanches et de glissements (L.R. 11/98 – art.37) qui identifie les phénomènes d'avalanches les plus récurrents sur le territoire municipal et qui prévoit des études d'approfondissement pour les avalanches qui affectent les domaines urbanisés. La discipline d'utilisation est donc indiquée par rapport au niveau de dangerosité qui a été évalué.

Par contre, un autre instrument qui est constamment mis à jour par le Bureau régional Neige et Avalanches et qui est utile pour l'analyse historique des avalanches est le [Cadastre Régional des Avalanches](#), où tous les événements concernant les phénomènes d'avalanches sont enregistrés en indiquant leurs caractéristiques physiques, les dommages éventuellement provoqués, l'extension spatiale, le type...

La Municipalité de Valtournenche dispose en outre d'un [plan municipal de sécurité civile](#) qui identifie, sur la base d'études appropriées, les situations de risque sur le territoire municipal et leurs causes, y compris le risque d'avalanches. Les activités de prévention à mettre en œuvre afin de réduire autant que possible les dommages résultant des calamités naturelles et les procédures à suivre visant au secours et à la résolution de l'urgence en cas de calamités naturelles sont ensuite définies dans le plan.

Des [ouvrages de défense contre les avalanches](#), autant actives que passives, sont présents en regard de certaines zones à risque. Il faut signaler entre autres, par exemple, la galerie paravalanche présente juste avant d'arriver à Breuil Cervinia et le barrage de confinement sur la rive droite du torrent Marmore près de Breuil Cervinia.



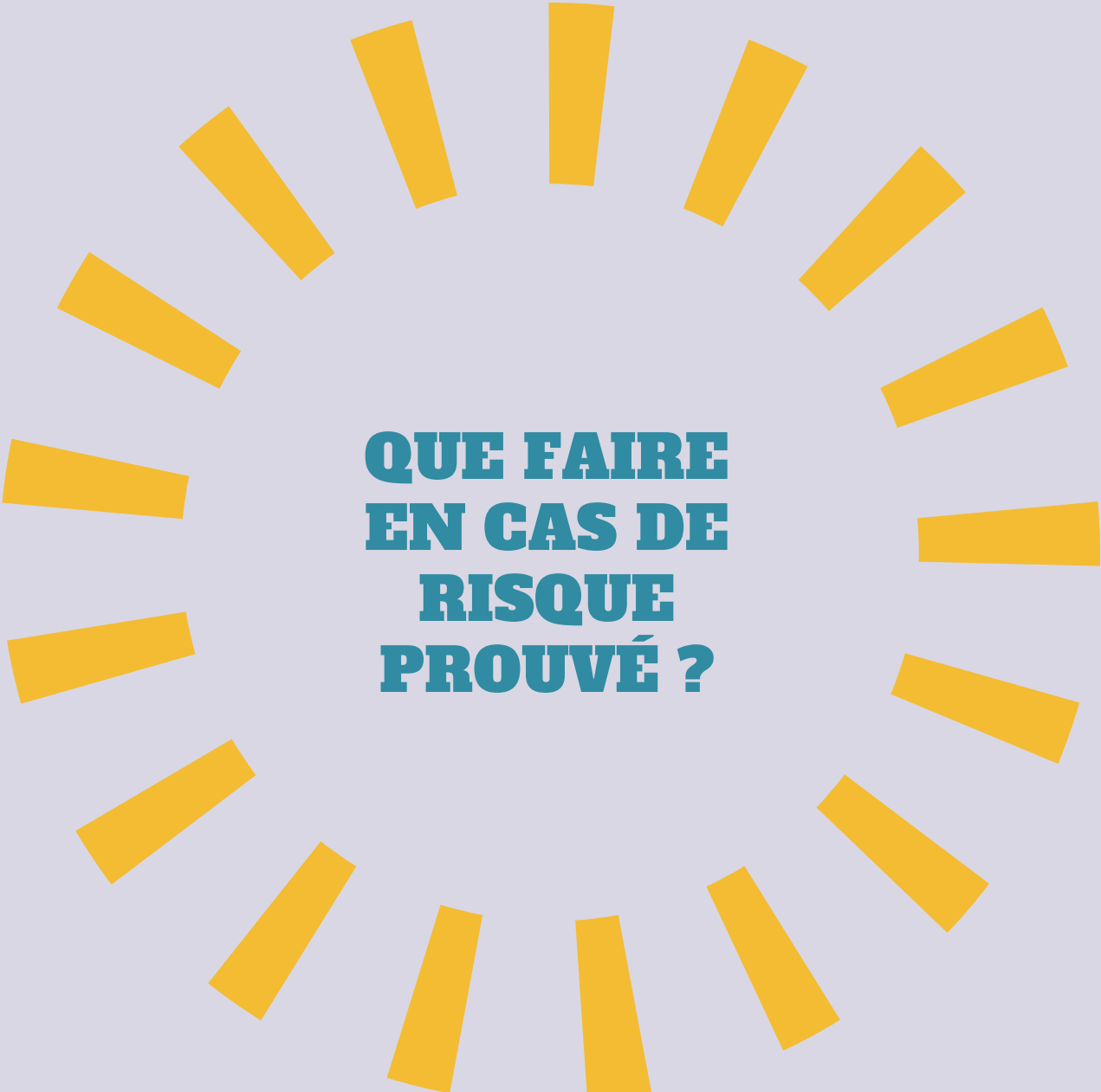
Surveillance du danger des avalanches



La **Commission Locale des Avalanches (CLA)** surveille constamment pendant toute la période hivernale les conditions du manteau neigeux, à l'aide du bulletin régional neige et avalanches et des opérateurs présents sur le territoire, et elle supporte le Maire en cas de situations critiques, en le conseillant sur les mesures à prendre telles que, par exemple, la fermeture préventive d'un tronçon de route ou l'interdiction de pêche le long de certains tronçons du torrent.

Le **bulletin neige et avalanches** est un instrument qui fournit une synthèse de l'enneigement et de la stabilité du manteau neigeux et qui indique la prévision du degré de danger d'avalanches, dans une certaine zone, sur la base des prévisions météorologiques aussi, afin de prévenir les éventuels accidents résultant du détachement d'avalanches, autant spontanées que provoquées (www.regione.vda.it/bollnivometeo).

Le **nouveau Bulletin régional d'alerte météorologique, hydrogéologique, hydraulique et des avalanches** réunit dans un seul produit les évaluations sur 3 types de criticités, à savoir les alertes météo, celles sur les criticités hydrogéologiques et hydrauliques (glissements de terrains et inondations) et celles sur les criticités des avalanches. (http://cf.regione.vda.it/bollettini_criticita.php)



**QUE FAIRE
EN CAS DE
RISQUE
PROUVÉ ?**



Comportements à adopter en cas de risque d'avalanches prouvé

- si vous êtes chez vous et/ou dans un hôtel, restez-y et fermez les volets;
- réfugiez-vous dans les pièces souterraines, si possible, mais en tout cas ne restez pas dans les pièces les plus exposées;
- portez des vêtements chauds et des chaussures appropriées;
- préparez-vous à toute possible interruption de fourniture d'électricité, de chauffage, d'eau, en gardant toujours chez vous des produits de première nécessité et, le cas échéant, des médicaments vitaux;
- tenez-vous au courant sur l'évolution des conditions météorologiques en consultant le bulletin météo régional et le bulletin neige et avalanches sur le site www.regionevda.it;



DANS UN LIEU FERMÉ

- restez chez vous et/ou dans votre hôtel;
- ne prenez pas la voiture afin de ne pas entraver les opérations de rétablissement de la circulation et/ou des éventuelles opérations de secours;
- n'oubliez pas que le distributeur de carburant restera fermé afin d'assurer le ravitaillement de carburant aux moyens de secours;
- respectez la signalisation si vous trouvez des panneaux qui interdisent l'accès à des zones spécifiques: c'est pour votre propre sécurité;
- soyez patient, car la réouverture d'une route interrompue à cause des avalanches requiert quelques heures de travail qui comprennent l'évaluation du risque d'avalanche et le déblayement de la neige sur la route.



EN CAS D'INTERRUPTION DE LA CIRCULATION

RESTEZ INFORMÉ!!

SMS-INFORMA



Inscrivez-vous au service
d'information **SMS-informa** sur le
site de la Municipalité de
Valtournenche
www.comune.valtournenche.ao.it
(Tél +39 0166946811).

Tenez-vous au courant sur l'évolution des
conditions météorologiques en consultant le
bulletin météo régional
et le bulletin neige et avalanches sur
le site www.regione.vda.it



D'autres contacts utiles

URGENCE

112

Guide del Cervino <http://www.guidedelcervino.com>
(Tel. +39 0166 948169)

Cervino S.p.a <http://www.cervinia.it> (Tel. +39 0166 94
43 11)

Fondazione Montagna Sicura
<http://www.fondazionemontagnasicura.org>

Office du Tourisme Cervinia
0166/949136

Office du Tourisme Valtournenche
0166/92029



Si vous êtes une personne sportive ou simplement
curieuse...**entraînez-vous au Camp d'entraînement
ARTVA de Cervinia**, dans la localité de Plan Maison,
réalisé en collaboration avec Cervino S.P.A.!!!

Rappelez-vous...

...de vous abonner au service
d'information **SMS-informa** sur le
site de la Municipalité de
Valtournenche
www.comune.valtournenche.ao.it
(Tél +39 0166946811).



Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



COMUNE | COMMUNE
VALTOURNENCHE